aspects statistiques

recensement fédéral des entreprises 1985

8. valeur de la production dans le canton de Genève
estimations par branche économique

n° 77
octobre 90

SOMMAIRE

		Page
1.	Introduction	3
2.	Cadre statistique et définitions	3
2.1	*Le relevé partiel des résultats comptables de 1985*	3
2.2	*A la recherche du PIB cantonal...*	6
3.	Valeur ajoutée par activité économique en 1985	7
4.	Agrégats per capita, selon l'activité économique	9
4.1	*Salaires et traitements par salarié, selon l'activité économique*	9
4.2	*Valeur de la production brute et chiffre d'affaires per capita, selon l'activité économique*	11
4.3	*Valeur ajoutée per capita, selon l'activité économique*	15
5.	Composantes de la valeur de la production brute et du chiffre d'affaires, selon l'activité économique	16
6.	Chiffre d'affaires et salaires, selon la taille de l'entreprise	19
6.1	*Chiffre d'affaires per capita, selon la taille de l'entreprise et l'activité économique*	19
6.2	*Salaires et traitements per capita, selon la taille de l'entreprise et l'activité économique*	19
	Note sur le produit intérieur brut (PIB)	24
	Index	30
	Références des termes techniques	31

SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE
Rue du 31-décembre 8 Case postale 36 1211 Genève 6

DEPARTEMENT DE L'ECONOMIE PUBLIQUE
République et canton de Genève

Brève présentation du Service cantonal de statistique (SCS)

Le SCS : un service d'information

Le SCS est un service général d'information sur la vie économique et sociale du canton de Genève, plus particulièrement sur la population, l'économie et le domaine bâti, qui font l'objet d'une analyse permanente.

Par des enquêtes directes, l'exploitation de sources administratives ou d'informations statistiques fédérales, le SCS rassemble des données chiffrées sur la réalité socio-économique genevoise et ses divers aspects. Il traite ces données et en analyse les résultats en recourant aux diverses méthodes statistiques, afin de produire des informations statistiques pertinentes. Enfin, il diffuse ces informations, plus ou moins synthétisées, sous des formes diverses (tableaux et graphiques; rapports et publications).

Service officiel de l'Etat rattaché au Département de l'économie publique, le SCS est à la disposition des autorités, des administrations et du public, qu'il s'agisse d'associations diverses, d'entreprises ou de particuliers.

Subventionné par la Ville de Genève, le SCS a également un rôle de service municipal de statistique.

Activités

Le SCS couvre principalement trois domaines :

- *population*
  (population résidante et active, mouvements démographiques, emploi, marché du travail, santé, éducation),
- *économie*
  (production, revenus, salaires, consommation, prix, loyers, énergie, conjoncture),
- *domaine bâti*
  (construction, bâtiments, logements, occupation du sol, transactions immobilières).

L'activité du SCS peut être définie en huit points :

- élaboration de statistiques de base dans les domaines précités,
- appui à d'autres services pour la réalisation de statistiques,
- participation à la réalisation des recensements fédéraux (les principaux portent sur la population et les entreprises et ont lieu alternativement tous les 10 ans),
- diffusion de l'information statistique produite ou rassemblée par le SCS (publications, réponses à des demandes de toute nature),
- organisation et gestion de fichiers généraux,
- études et enquêtes diverses pour le compte des autorités,
- participation à des commissions d'experts,
- recherche appliquée : travaux d'analyse et prévision dans les trois principaux domaines du service.

Publications

Le SCS édite 10 collections de publications, qui correspondent à différents besoins : voir informations détaillées en fin de cahier.

Légende des signes

—	valeur nulle
0	valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
...	donnée inconnue
///	aucune donnée ne peut correspondre à la définition
( )	l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
[ ]	valeur peu significative
e	valeur estimée
p	donnée provisoire
r	donnée révisée

Reproduction et utilisation des chiffres autorisées avec mention de la source

Aspects statistiques

n° 77
Octobre 1990

Recensement fédéral des entreprises 1985

8. Valeur de la production dans le canton de Genève

Estimations par branche économique

Auteur : *Roland Rietschin* (Tél. 787 67 40) (Note sur le PIB : *Dominique Frei*)

Avec la collaboration de *Monique Roulet* et *Michel Duplessy*

Prix : 10 F

SERVICE CANTONAL DE STATISTIQUE
8, rue du 31-Décembre Case postale 36 1211 Genève 6

DÉPARTEMENT DE L'ÉCONOMIE PUBLIQUE
République et canton de Genève

Résumé

Dans le cadre du recensement fédéral de la population de 1985, l'Office fédéral de la statistique a effectué le relevé partiel des résultats comptables, lequel a permis de déterminer diverses grandeurs macro-économiques indispensables aux calculs de la comptabilité nationale.

Les résultats de ce relevé ont été régionalisés et ces chiffres permettent de mieux situer l'économie du canton de Genève dans celle de l'ensemble du pays. Certaines branches sont cependant absentes de cet ensemble de données : banques et assurances, chemins de fer, transports aériens, communications, administrations publiques au sens large, notamment.

Dans le canton, la *valeur ajoutée* (valeur nette des biens et services produits par les entreprises) se fixe à 2,5 milliards de francs en 1985 dans l'*industrie et les arts et métiers*. Les branches principales sont : l'horlogerie-bijouterie (708 millions), la chimie (355 millions), la construction électrique et électronique (319 millions), la construction de machines (240 millions) et les arts graphiques (222 millions).

Le *bâtiment et le génie civil* représentent environ 1 milliard de valeur ajoutée.

Parmi les *services*, les poids lourds sont : le commerce de gros (2,5 milliards, autant que l'industrie dans son entier !), les services commerciaux (bureaux d'avocats, d'architectes, d'experts-comptables, etc. : 1,8 milliard), le commerce de détail (1,2 milliard) et l'hôtellerie-restauration (714 millions).

La *valeur ajoutée per capita* (par personne occupée) varie grandement selon l'activité économique. Elle est forte dans la location de biens mobiliers (surtout location de voitures; 192 000 fr.), le commerce de gros (188 000 fr.), l'horlogerie-bijouterie (166 000 fr.), les services commerciaux (125 000 fr.) et la chimie (119 000 fr.). Elle est faible dans les services personnels (salons de coiffure, blanchisseries, ...; 49 000 fr.), l'hôtellerie-restauration (51 000 fr.), la construction (53 000 fr.) et l'aménagement et parachèvement du bâtiment (57 000 fr.), le commerce de détail (56 000 fr.).

Les différences entre branches s'expliquent essentiellement par les écarts de coût salarial moyen et d'amortissements des équipements nécessaires à la production. Dans la location de véhicules, par exemple, le parc de véhicules à louer représente un amortissement annuel considérable, particulièrement quand il est rapporté à l'effectif des emplois des entreprises de la branche.

Quant au coût salarial par emploi, il dépend principalement de la structure de qualifications du personnel. Il est supérieur à la moyenne, par exemple, dans les services commerciaux, la recherche et le développement, le commerce de gros, la chimie. Il est inférieur à la moyenne dans les services personnels, l'hôtellerie-restauration, le commerce de détail.

1. Introduction

Ce cahier présente les données du relevé fédéral des résultats comptables de 1985 pour le canton de Genève. Ce relevé fournit des informations sur la valeur ajoutée par activité économique et sur les agrégats qui gravitent autour de ce concept.

Pareil sujet est abordé ici pour la première fois dans les collections du Service cantonal de statistique (SCS). Cette étude a été rendue possible par la régionalisation des résultats du relevé à laquelle a procédé l'Office fédéral de la statistique (OFS) à la demande des cantons intéressés. Le domaine exploré n'étant pas familier aux statisticiens régionaux, sa primeur lui confère un caractère exploratoire certain. Par ailleurs, la nature très abstraite des concepts présentés la destinera sans doute d'abord à un public relativement spécialisé, malgré l'effort de vulgarisation entrepris.

2. Cadre statistique et définitions

2.1 Le relevé partiel des résultats comptables de 1985

Le recensement fédéral des entreprises de 1985 (RFE 85) comporte trois volets :

1. le relevé des données du secteur agricole, dans le cadre du recensement fédéral de l'agriculture (RFA 85);
2. le relevé des données structurelles concernant les entreprises non agricoles;
3. le relevé partiel des résultats comptables.

Le relevé référencé sous 2 fournit notamment des données sur l'effectif des emplois par activité économique et sur la taille et la nature juridique des entreprises. Plusieurs publications du SCS lui ont déjà été consacrées.

En ce qui concerne le relevé partiel des résultats comptables, les données à l'échelon national et les informations d'ordre méthodologique figurent dans la publication suivante :

- OFFICE FÉDÉRAL DE LA STATISTIQUE. *Recensement fédéral des entreprises 1985, Relevé partiel des résultats comptables,* Données statistiques, Berne 1988.

Afin que le lecteur n'ait pas besoin de se référer à ce cahier, nous résumons ici les éléments méthodologiques principaux.

Le relevé a pour but principal de déterminer diverses grandeurs macro-économiques de base servant en premier lieu à la comptabilité nationale et très utiles pour les travaux de divers organismes économiques, des milieux scientifiques et de l'administration.

Des questionnaires différents ont été utilisés selon la taille des entreprises et leur activité économique. Cela explique pourquoi certains tableaux des chapitres 4 et 5 n'ont pas exactement la même présentation ou la même portée selon qu'ils couvrent l'industrie, le bâtiment, le commerce et la réparation, d'une part, ou les autres services, d'autre part.

De plus, *certaines branches économiques ne sont pas prises en compte dans le relevé* car les données nécessaires à la comptabilité nationale ont pu être tirées d'autres sources. Il s'agit de l'agriculture au sens large, de l'économie énergétique, des chemins de fer, de certains transports routiers, de la navigation et des transports aériens, des communications, des banques et assurances, des établissements médicaux, des administrations publiques au sens strict et des assurances sociales. En ce qui concerne les banques, par exemple, on utilise pour la comptabilité nationale les statistiques élaborées par la Banque nationale suisse. Quant au secteur public, il est couvert par les données sur les finances publiques.

Les entreprises occupant moins de 10 personnes n'ont pas été interrogées.

Le relevé s'adresse aux *entreprises* (entités économiques et financières), qui sont les unités les plus adéquates dans le cadre de cette problématique. Une entreprise peut avoir plusieurs établissements, c'est-à-dire exercer son activité dans plusieurs lieux de travail géographiquement distincts (exemples : telle banque a de nombreuses agences, telle chaîne de distribution des dizaines de magasins). Mais elle ne peut être localisée de manière univoque qu'à son siège. Par conséquent, les données genevoises du relevé englobent inévitablement les établissements situés hors du canton appartenant aux

Schéma A

Régionalisation du relevé partiel des résultats comptables

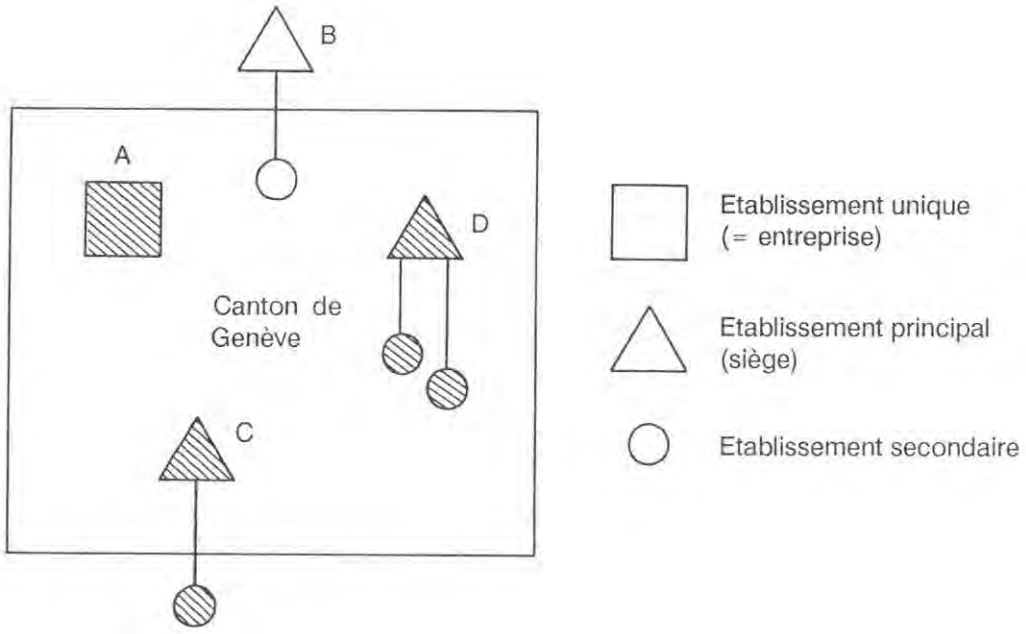

L'entreprise A ne comporte qu'un seul établissement, situé à Genève.

L'entreprise B a son siège en dehors du canton et un établissement secondaire à Genève.

L'entreprise C a son siège à Genève et un établissement secondaire dans un autre canton.

L'entreprise D a plusieurs établissements, tous à Genève.

Les données régionalisées du relevé partiel des résultats comptables portent sur les *entreprises dont le siège est à Genève*, ce qui correspond à l'ensemble des établissements ombrés.

entreprises de siège genevois, tandis qu'elles excluent de fait les établissements secondaires situés dans le canton appartenant à des entreprises dont le siège est dans un autre canton (voir schéma A). Par chance, l'analyse des résultats du RFE 85 permet d'évaluer pour chaque branche le biais que cela représente.

Dans les faits, les branches pour lesquelles cela aurait posé des problèmes font partie - heureusement - de celles qui ne sont pas couvertes par le relevé (banques, assurances, transports aériens, CFF et PTT) !

Notons encore que les données comptables portent sur une année entière (l'exercice 1985), alors que l'effectif des personnes occupées qui sert à calculer les agrégats per capita est celui d'un moment déterminé (le 30 septembre 1985).

Définitions

Agrégat : grandeur caractéristique de l'activité économique d'une communauté donnée, obtenue par sommation d'opérations élémentaires effectuées par les divers agents économiques (ménages, entreprises, Etat, ...). Exemples : revenu national, produit national brut (PNB), produit intérieur brut (PIB).

Agrégat per capita : agrégat par tête, par personne; permet de comparer des économies ou des branches de taille différente. Exemples : PNB per capita (PNB rapporté à l'effectif de la population résidante), valeur ajoutée per capita (rapportée à l'effectif des emplois).

Chiffre d'affaires : Chiffre d'affaires global résultant de l'activité économique (fabrication, commerce, construction, prestation de services, etc.), déduction faite de l'ICHA, des rabais, des escomptes et des autres remises accordées.

Valeur de la production brute dans l'industrie et l'artisanat : Recettes et produits plus ou moins la variation de stocks de produits finis ou semi-finis fabriqués dans l'entreprise, ainsi que les installations construites pour l'usage propre de l'entreprise. La valeur de la production brute représente la valeur des biens et des services produits dans l'entreprise au cours d'une année.

Valeur de la production brute dans le commerce : Recettes et produits moins les coûts de marchandises et de matériaux; en d'autres termes, la valeur de la production brute est ici assimilée à la "marge brute". Comme pour l'industrie, elle comprend la variation des stocks de marchandises et les éventuelles installations construites pour l'usage propre.

Consommation intermédiaire : Montant global des charges de marchandises (charges résultant de l'achat des matières premières, des marchandises, des matériaux, ainsi que les droits de douane et les frais facturés sur les achats de marchandises), sous-traitance et salaires de tiers, autres frais tels que frais d'exploitation, d'administration, de diffusion, de publicité, loyers, primes d'assurances, dépenses en énergie, entretien et réparations. Le terme de consommation intermédiaire désigne l'ensemble des biens non durables et des services achetés à d'autres entreprises pour les besoins de la production courante.

Valeur ajoutée brute : Valeur de la production brute diminuée de la consommation intermédiaire. Cette grandeur comprend : salaires et traitements, cotisations de l'employeur aux assurances sociales, intérêts, amortissements, impôts directs et revenus de l'entreprise.

Valeur ajoutée nette : Valeur ajoutée brute diminuée des amortissements opérés sur des biens mobiliers et immobiliers.

Salaires et traitements : il s'agit ici des salaires et traitements ultra-bruts, c'est à dire y compris les indemnités versées en cas de maladie, d'accident, de service militaire, les commissions, gratifications, participations au bénéfice, etc.

Coût salarial : salaires et traitements plus contributions sociales de l'employeur en faveur des salariés.

Les agrégats tirés du relevé présenté ici sont **au coût des facteurs**. D'autres publications présentent des agrégats aux prix du marché et les comparaisons nécessitent une grande prudence sur le plan des définitions.

Voir aussi en annexe la **note sur le PIB**.

2.2 A la recherche du PIB cantonal...

Actuellement, le seul agrégat de la comptabilité nationale à être régionalisé est le revenu national[1] décomposé en la somme des revenus cantonaux. Cet agrégat appartient donc à l'optique dite nationale, qui est centrée sur les revenus des résidants.

L'optique complémentaire est dite intérieure et elle est centrée sur l'activité économique exercée sur le territoire considéré. L'agrégat principal y est le produit intérieur brut (PIB), c'est-à-dire la mesure de la valeur des biens et services finals produits par le système économique sur un territoire donné, en d'autres termes la somme des valeurs ajoutées.

Le calcul du PIB à l'échelon national peut se faire par le canal de la production en utilisant les valeurs ajoutées fournies par le relevé des résultats comptables. On obtient alors un *compte de production*.

Le SCS est fréquemment interrogé sur l'existence d'un PIB pour le canton de Genève. Le présent cahier constitue un modeste pas en avant dans cette direction.

Les principaux obstacles à l'élaboration d'un PIB régional aussi fiable que le PIB national sont les suivants :

- La valeur ajoutée des entreprises ayant des établissements dans plusieurs régions est difficilement localisable. Le problème est sensible pour les banques : quelle est la valeur ajoutée des états-majors et où la placer ? Comment régionaliser la valeur ajoutée des CFF, dans quelles gares ?

- Dans les branches où les petites entreprises sont nombreuses, le relevé est plus difficile que dans les autres. A l'échelon national, l'OFS utilise des informations provenant d'enquêtes complémentaires dont la régionalisation serait très lourde.

- Pour le secteur public, de nombreuses données sont disponibles, mais elles nécessitent un traitement spécial qui n'a pas été effectué de manière régionalisée.

- La méthode de calcul devrait assurer la cohérence entre les PIB des régions et le PIB national, celui-ci devant notamment être égal à la somme de ceux-là.

Dans le cadre de cette étude, le SCS n'avait ni toutes les données nécessaires, ni les moyens matériels, ni les compétences spécifiques – la comptabilité nationale est un sujet particulièrement complexe – pour élaborer un PIB cantonal. A la limite, des estimations grossières auraient pu être faites pour combler les lacunes du compte de production dont l'ébauche figure dans le tableau 1 (p. 8), mais le SCS ne désire pas laisser entendre qu'il a élaboré "le PIB cantonal genevois" tant qu'un tel chiffre ne peut pas être calculé de manière fiable et conforme aux exigences de la profession.

Notons de plus que le relevé porte ici sur une année et une seule (1985). Par conséquent, les données ne sont pas dénuées d'aléas conjoncturels et il faut rappeler ici que 1985 se situe dans une phase ascendante du cycle conjoncturel, comme en témoignent diverses grandeurs économiques suivies - statistiquement - chaque année.

1. Le revenu national est la somme des rémunérations touchées par les résidants : revenus salariaux, revenus d'exploitation des indépendants, revenus de la fortune et de la propriété.

3. Valeur ajoutée par activité économique en 1985

Les données du relevé partiel des résultats comptables de 1985 permettent d'estimer la valeur ajoutée totale dans le secteur privé pour la plupart des branches économiques.

En septembre 1985, le canton de Genève compte 243 773 emplois, dont 180 279 dans le secteur privé non agricole (74,0 %). Au sein de celui-ci, quelques branches ne sont malheureusement pas couvertes : intermédiaires du commerce, transports aériens, communications, banques, assurances, notamment. L'effectif des emplois de ces branches se fixe à 26 914. En conséquence, l'estimation de la valeur ajoutée porte sur 85,1 % du secteur privé, et 62,9 % de l'ensemble de l'économie.

L'*industrie et les arts et métiers* dégagent une valeur ajoutée de plus de 2,5 milliards de francs en 1985. L'horlogerie-bijouterie en "fait" déjà 708 millions, la chimie 355, la construction électrique et électronique 319, la construction de machines 240 et les arts graphiques 222. Les cinq branches citées groupent donc 72,9 % de la valeur ajoutée industrielle genevoise.

Le *bâtiment et le génie civil* représentent environ 1 milliard de valeur ajoutée.

Parmi les *services*, les poids lourds sont : le commerce de gros (2,5 milliards, autant que l'industrie dans son entier !), les services commerciaux (1,8 milliard), le commerce de détail (1,2 milliard) et l'hôtellerie-restauration (714 millions).

Méthode d'estimation

De manière générale, la valeur ajoutée totale d'une branche est obtenue en multipliant la valeur ajoutée per capita, fournie par l'OFS, par l'effectif des personnes occupées (à plus de 50 % de la durée hebdomadaire habituelle de travail) dans les établissements genevois des entreprises privées. L'utilisation du nombre de personnes occupées à plus de 50 % de la durée hebdomadaire habituelle de travail dans l'établissement découle du fait que les résultats transmis par l'OFS sont fondés précisément sur cet effectif et non pas sur le total des personnes occupées ou sur un nombre d'unités d'emplois équivalentes à un plein temps.

On cherche par ce moyen à estimer la valeur ajoutée *dans le canton de Genève*, en tenant compte de l'ensemble des établissements et des emplois du canton.

Cette manière de faire suppose par ailleurs qu'il existe une homogénéité entre les entreprises ayant participé au relevé et les autres. Dans le canton, le taux de réponse – à l'intérieur des catégories interrogées – a été heureusement élevé et, de plus, la part d'emploi des petites entreprises – non interrogées – est dans la plupart des branches assez faible pour que le risque de dérive soit minime.

Dans certaines branches, beaucoup d'entreprises actives à Genève ont leur siège hors du canton et les données les concernant n'entrent donc pas dans les résultats genevois. Ce phénomène ne perturbe cependant pas l'estimation : dans ces branches, l'écart entre la valeur ajoutée per capita genevoise et le chiffre suisse est faible ou nul et ne justifie aucune correction. De plus, les branches dans lesquelles beaucoup d'établissements appartiennent à des entreprises dont le siège n'est pas dans le canton ne sont pas couvertes par le relevé.

Dans d'autres branches, la valeur ajoutée per capita suisse est utilisée comme référence car les chiffres cantonaux sont peu solides. C'est le cas dans l'industrie des boissons, l'industrie textile et celle de l'habillement, l'industrie des matières plastiques et du caoutchouc, la défense d'intérêts collectifs (organisations patronales, syndicats, partis politiques, organisations visant à promouvoir la science, la santé, ...) et la culture, les sports et les loisirs.

Dans plusieurs branches où la valeur ajoutée per capita est fondée sur le relevé détaillé effectué auprès des entreprises de 50 emplois et plus, on constate que les salaires moyens diffèrent nettement selon la taille des entreprises (voir point 6.2). Afin d'éviter une surestimation de la valeur ajoutée totale de la branche, une correction est faite pour tenir compte de cet effet de taille quand la part d'entreprises de

Tableau 1 *Canton de Genève*

Emplois et valeur ajoutée (estimée) par activité économique, en 1985

	Emplois		Valeur ajoutée
	Total	dont secteur privé	secteur privé (estimation)
	Nombres absolus		1 000 F
Agriculture, sylviculture, pêche	4 348	...	...
Economie énergétique	1 380	54	...
Industrie, arts et métiers	29 066	28 843	2 527 377
Ind. des produits alimentaires	1 619	1 574	81 693
Industrie textile	45	45	2 402
Ind. de l'habillement, lingerie	578	578	19 157
Ind. du bois et du meuble en bois	2 297	2 296	152 435
Arts graphiques	3 323	3 323	222 090
Industrie chimique	3 015	3 015	354 538
Ind. des mat. plast., caoutchouc	119	119	7 665
Produits minéraux non métalliques	979	979	65 053
Métallurgie	2 277	2 277	165 700
Construction de machines, véhicules	3 441	3 441	240 117
Constr. électr., électron., optique	4 624	4 453	318 983
Horlogerie, bijouterie	4 311	4 311	707 515
Autres industries manufacturières	2 438	2 432	190 029
Bâtiment et génie civil	19 448	19 342	1 052 188
Construction (gros oeuvre)	10 942	10 836	573 249
Aménagement et parachèvement	8 506	8 506	478 939
Commerce, hôtellerie, réparation	58 389	58 385	4 699 909
Commerce de gros	14 985	14 985	2 551 176
Intermédiaires du commerce	1 350	1 350	...
Commerce de détail	22 743	22 739	1 169 622
Hôtellerie et restauration	14 661	14 661	713 661
Réparation	4 650	4 650	265 450
Transports et communications	14 424	7 835	307 122
Chemins de fer	844	6	...
Transports routiers, pipe-line	3 755	2 674	164 682
Navigation	104	104	...
Transports aériens	3 634	3 262	...
Expédition, dépôts, agences de voyage	1 735	1 733	142 440
Communications	4 352	56	...
Banques, assurances, agences-conseils	45 708	45 581	2 344 584
Banques, sociétés financières	17 371	17 367	...
Assurances	3 311	3 268	...
Affaires immobilières	1 949	1 942	179 738
Location de biens mobiliers	926	926	150 467
Services commerciaux, consultants	15 549	15 528	1 803 222
Services personnels	6 602	6 550	211 157
Autres services	42 738	20 239	1 256 527
Enseignements public et privé	13 393	2 903	140 144
Recherche-développement	905	741	75 579
Services de santé, vétérinaires	14 217	5 592	386 635
Voirie, assainissement	1 332	219	...
Oeuvres et hébergement sociaux	3 995	3 343	164 897
Organisations religieuses, philos.	1 426	1 228	...
Défense d'intérêts collectifs	2 878	2 814	232 802
Culture, sports, loisirs	4 592	3 399	256 470
Administrations publiques	28 272	-	...
Total	243 773	180 279	12 187 707

Source : OFS (Berne) - RFE 85 - Relevé partiel des résultats comptables 1985 / SCS (Genève)

moins de 50 emplois est non négligeable. Pareil redressement est effectué pour l'industrie du papier, la métallurgie, le commerce de gros et la réparation.

Enfin, les branches industrielles pour lesquelles il est nécessaire d'occulter les chiffres pour des raisons de protection des données ont été regroupées dans le tableau dans les "autres industries manufacturières". Ce problème ne se pose pas dans le secteur tertiaire.

Le tableau 1 constitue de fait une partie du compte de production ou du PIB cantonal. Pour avoir un compte de production complet, semblable à celui élaboré par l'OFS à l'échelon national, il faudrait compléter les données pour les branches non couvertes, ajouter le secteur public, les assurances sociales, les institutions privées sans but lucratif qui n'auraient pas été prises en compte, les services domestiques et la location d'immeubles par les ménages et les assurances sociales.

L'élaboration du tableau 1 résulte d'opérations fondées sur les chiffres commentés aux chapitres 4 à 6 de ce cahier, lesquels chapitres permettent de mieux saisir l'apport de ces résultats.

4. Agrégats per capita, selon l'activité économique

4.1 Salaires et traitements par salarié, selon l'activité économique

Les chiffres présentés ici (tableau 2, p. 10) ne doivent pas être considérés comme une statistique des salaires à l'échelon du personnel; ils doivent être compris comme décrivant le niveau moyen des rémunérations par branche économique au sens de la comptabilité nationale. Les personnes intéressées par les salaires moyens dans une optique tournée vers les revenus de la main-d'oeuvre sont invitées à prendre connaissance des résultats de l'enquête d'octobre sur les salaires et traitements effectuée chaque année par l'OFIAMT.

Le salaire moyen per capita (ici, par salarié) diffère sensiblement selon l'activité économique, comme le montre le tableau 2. Cet état de fait résulte essentiellement de la structure de la main-d'oeuvre en termes de qualifications, mais d'autres facteurs peuvent aussi jouer un rôle en la matière : taille des entreprises de la branche, rentabilité, productivité, etc. A l'échelon des branches, le tableau fournit le salaire moyen pour Genève et pour l'ensemble du pays. L'écart entre les deux chiffres découle lui aussi des motifs précités, ainsi sans doute que de l'écart de niveau des prix à la consommation entre ce canton et la Suisse, lequel n'est malheureusement pas mesuré de façon précise et agrégée par un instrument statistique.

Dans l'*industrie et les arts et métiers*, la chimie émerge nettement des autres branches par un salaire annuel moyen élevé (63 000 fr. à Genève). Elle est suivie par la construction électrique et électronique, la construction de machines, l'horlogerie-bijouterie, les arts graphiques et l'industrie du papier, qui se placent toutes les cinq dans un mouchoir (50 000 - 51 000 fr.). Après la métallurgie se trouve le peloton de queue : industries des produits alimentaires, de l'habillement, du bois, du cuir, des produits minéraux non métalliques (béton, ciment, ...). Cette hiérarchie résulte visiblement de la structure de qualifications de la main-d'oeuvre employée et elle est très proche de celle que l'on observe pour l'ensemble du pays. Des écarts existent cependant pour l'horlogerie-bijouterie (GE : 50 000 fr.; CH : 39 000 fr.) et l'industrie de l'habillement. La tradition horlogère genevoise et ses spécificités (luxe, haute valeur ajoutée) expliquent largement le premier. Quant au second, il est dû en partie à un effet de structure : la proportion de fourreurs est plus forte à l'échelon cantonal qu'au plan national et le salaire moyen y est plus élevé que celui du reste de la branche.

Dans le *bâtiment*, le salaire moyen est inférieur à celui de la plupart des industries.

Dans le *secteur tertiaire*, on retrouve bien entendu la hiérarchie des qualifications, mais aussi celle de l'argent. Au-dessus de la mêlée (68 000 fr. et plus) se trouvent les intermédiaires du commerce (courtage), la recherche et le développement (hors université), les services commerciaux (avocats, consul-

Tableau 2

Salaire et traitement annuel moyen par salarié, à Genève et en Suisse, selon l'activité économique, en 1985

Secteur privé, entreprises de 10 emplois et plus

	Genève	Suisse	GE / CH
		1000 F	%
Agriculture, sylviculture, pêche	...	...	...
Economie énergétique	...	...	...
Ind. des produits alimentaires	36	41	88
Industrie des boissons	( )	46	...
Industrie du tabac	( )	46	...
Industrie textile	( )	38	...
Ind. de l'habillement, lingerie	43	30	143
Ind. du bois et du meuble en bois	41	38	108
Industrie du papier	51	45	113
Arts graphiques	51	50	102
Ind. du cuir et de la chaussure	29	33	88
Industrie chimique	63	61	103
Ind. des mat. plast., caoutchouc	( )	43	...
Produits minéraux non métalliques	43	44	98
Métallurgie	47	43	109
Construction de machines, véhicules	50	48	104
Constr. électr., électron., optique	51	46	111
Horlogerie, bijouterie	50	39	128
Autres industries manufacturières	41	41	100
Construction (gros oeuvre)	38	36	105
Aménagement et parachèvement	41	37	111
Commerce de gros	68	53	128
Intermédiaires du commerce	78	63	124
Commerce de détail	39	35	111
Hôtellerie et restauration	33	28	118
Réparation	43	36	119
Chemins de fer	...	...	...
Transports routiers, pipe-line	39	40	97
Navigation	...	...	...
Transports aériens	...	...	...
Expédition, dépôts, agences de voyage	47	41	114
Communications	...	...	...
Banques, sociétés financières	...	...	...
Assurances	...	...	...
Affaires immobilières	58	52	112
Location de biens mobiliers	55	45	122
Services commerciaux, consultants	72	57	126
Services personnels	35	31	113
Enseignement (privé)	[42]	...	...
Recherche-développement	72	68	106
Services de santé, vétérinaires	52	43	121
Voirie, assainissement	45	45	99
Oeuvres et hébergement sociaux	[36]	...	...
Organisations religieuses, philos.	...	...	...
Défense d'intérêts collectifs	[69]	58	[118]
Culture, sports, loisirs	[34]	...	...
Administrations publiques	...	...	...

Source : OFS (Berne) - RFE 85 - Relevé partiel des résultats comptables 1985 / SCS (Genève)

tants, fiduciaires, architectes, etc.), la défense d'intérêts collectifs (qui comprend plusieurs organisations internationales non gouvernementales) et le commerce de gros. A l'autre extrême, (moins de 40 000 fr.), on a l'hôtellerie-restauration, le commerce de détail, les services personnels (blanchisserie, coiffure, etc.) et les transports routiers.

Dans le tableau 2 comme dans les suivants, le chiffre n'est pas présenté, pour des raisons de protection des données, quand l'effectif des entreprises est inférieur à cinq (cases entre parenthèses rondes).

4.2 Valeur de la production brute et chiffre d'affaires per capita, selon l'activité économique

Pour le secteur secondaire et le commerce, le relevé détaillé fournit la valeur de la production brute per capita (voir tableau 3), c'est-à-dire la valeur des biens et services produits par l'entreprise au cours de l'année (pour le commerce, il s'agit de la marge brute). La valeur de la production brute per capita dépend beaucoup du type d'articles fabriqués ou de services produits, du capital utilisé dans le processus de production ainsi que de la structure de qualifications de la main-d'oeuvre employée. Quand une entreprise recourt à la sous-traitance, cela augmente notablement la valeur de sa production brute rapportée à l'effectif de ses emplois. Le fait pour une entreprise industrielle d'avoir aussi une activité commerciale accessoire a le même effet sur cet agrégat.

La *tradition horlogère genevoise* se marque nettement dans les chiffres, notamment par rapport à la Suisse : chaque horloger genevois "produit" pour 477 000 fr. de montres en 1985. On s'étonnera moins en se rappelant que cela comprend aussi l'or dont on fait et enrobe les montres et les diamants dont on les sertit parfois. De plus, le recours à la sous-traitance tend à gonfler encore ce chiffre. Dans la *construction électrique et électronique* ainsi que dans la *métallurgie*, la valeur de la production brute per capita dépasse 300 000 fr. en 1985 et s'établit largement au-dessus des valeurs suisses. Dans le premier cas, le niveau atteint découle sans doute largement du type de produits développés par certaines industries genevoises : appareils de technique très avancée, intégrant l'électronique à la mécanique, etc. Quant à la métallurgie, il semble plutôt que le traitement de métaux précieux tende à tirer le moyenne cantonale vers le haut de manière assez sensible.

La *chimie genevoise* est spécialisée comme chacun le sait dans les arômes et parfums; cette différence de structure de production avec le reste du pays se marque néanmoins assez peu dans les valeurs de la production brute per capita.

Dans l'*industrie des produits alimentaires* et dans celle du *bois*, la valeur de la production brute per capita est plus petite à Genève qu'en moyenne suisse. Cela tient essentiellement à la place importante tenue dans le canton par les boulangeries industrielles par rapport aux autres industries alimentaires et au fait que l'industrie cantonale du bois travaille plus pour le bâtiment que dans le domaine de l'ameublement.

Le *commerce de gros* est une branche assez hétérogène sur le plan des produits vendus et des services qui y sont parfois incorporés. A Genève, on y trouve notamment de grands fabricants d'ordinateurs (en Suisse, leur activité commerciale l'emporte sur leur activité de fabrication), des filiales de constructeurs de voitures qui gèrent les importations de ces véhicules, des fabricants-marchands de produits chimiques et agro-alimentaires, des marchands de machines de chantiers, d'équipements sanitaires et de pneus. Presque un inventaire à la Prévert ! Beaucoup de grandes sociétés sont d'origine étrangère; leur maison-mère a une activité industrielle et la filiale implantée en Suisse exerce des fonctions commerciales ou en relation avec la gestion et la recherche et le développement. Au bout du compte, la valeur de la production brute per capita pour la branche se fixe à 279 000 fr. en 1985 à Genève, soit 74 % de plus qu'à l'échelon suisse.

Dans la *réparation*, la grande majorité des entreprises sont des garages et la valeur de la production brute per capita (464 000 fr.) tient aussi compte du chiffre d'affaires réalisé dans la vente de voitures.

Pour le reste du *secteur tertiaire*, le relevé simplifié fournit le chiffre d'affaires per capita (voir tableau 4). Contrairement à la valeur de la production brute, le chiffre d'affaires ne comprend ni la variation des stocks, ni les installations construites pour l'usage propre de l'entreprise. Le concept de la valeur de la production brute s'applique d'ailleurs mal aux activités de service.

Parmi les branches présentées dans le tableau 4, ce sont celles de l'*expédition* et des *agences de voyage* qui dégagent le chiffre per capita le plus important (330 000 fr. en 1985). Dans cette activité, un employé peut évidemment vendre beaucoup de voyages à forfait de plusieurs centaines ou milliers de francs en une année. Les *services commerciaux* suivent, avec 322 000 fr. de chiffre d'affaires per capita. Le niveau atteint se justifie sans doute par la qualification très élevée des personnes occupées (juristes, consultants, architectes, etc.) ainsi que par l'orientation internationale de nombreux bureaux et sans doute par des pratiques d'achats de services courants à d'autres entreprises.

Tableau 3

Valeur de la production brute per capita, à Genève et en Suisse, selon l'activité économique, en 1985

Secteur privé, entreprises de 50 emplois et plus

	Genève	Suisse	GE / CH
		1000 F	%
Ind. des produits alimentaires	180	341	53
Industrie des boissons	( )	241	...
Industrie du tabac	( )	338	...
Industrie textile	...	164	...
Ind. de l'habillement, lingerie	...	92	...
Ind. du bois et du meuble en bois	129	157	82
Industrie du papier	( )	229	...
Arts graphiques	137	153	90
Ind. du cuir et de la chaussure	( )	109	...
Industrie chimique	300	319	94
Ind. des mat. plast., caoutchouc	...	165	...
Produits minéraux non métalliques	203	177	115
Métallurgie	313	197	159
Construction de machines, véhicules	152	159	96
Constr. électr., électron., optique	343	153	224
Horlogerie, bijouterie	477	218	219
Autres industries manufacturières	( )	156	...
Construction (gros oeuvre)	116	108	107
Aménagement et parachèvement	111	110	101
Commerce de gros	279	160	174
Intermédiaires du commerce	...	...	...
Commerce de détail	80	82	98
Hôtellerie et restauration	...	...	...
Réparation	464	396	117

Source : OFS (Berne) - RFE 85 - Relevé partiel des résultats comptables 1985 / SCS (Genève)

En descendant d'un cran, on tombe sur la *location de biens mobiliers* (232 000 fr.); il s'agit en fait surtout de location de voitures et le chiffre d'affaires doit couvrir notamment d'importants amortissements.

Si l'on s'en tient aux branches pour lesquelles les données genevoises sont parfaitement fiables, on trouve ensuite la *recherche* et le *développement*, où la qualification du personnel et l'équipement utilisé justifient un chiffre d'affaires per capita de 168 000 fr. Dans les *affaires immobilières*, l'activité de gérance d'immeubles occupe la plus grande part de la main-d'oeuvre (137 000 fr. per capita). Les entreprises privées sont rares dans le domaine de l'*assainissement* et le chiffre d'affaires cité (127 000 fr.) reflète leur situation particulière. Viennent ensuite les *services de santé* du domaine privé (108 000 fr.), avant trois branches dont le chiffre d'affaires per capita est inférieur à 100 000 fr. en 1985 : l'*hôtellerie-restauration*, les *transports routiers* et les *services personnels*. Dans celles-ci, les salaires moyens sont assez faibles et l'équipement utilisé, en relation avec l'effectif du personnel, ne représente pas une très grande charge d'amortissements par rapport à celui des grandes industries, par exemple.

Tableau 4

Chiffre d'affaires per capita, à Genève et en Suisse, selon l'activité économique, en 1985

Secteur privé, entreprises de 10 emplois et plus

	Genève	Suisse	GE / CH
		1000 F	%
Hôtellerie et restauration	99	79	125
Chemins de fer	...	...	...
Transports routiers, pipe-line	96	165	58
Navigation	...	...	...
Transports aériens	...	...	...
Expédition, dépôts, agences de voyage	330	398	83
Communications	...	...	...
Banques, sociétés financières	...	...	...
Assurances	...	...	...
Affaires immobilières	137	175	78
Location de biens mobiliers	232	497	47
Services commerciaux, consultants	322	165	195
Services personnels	73	67	109
Enseignement (privé)	[90]	96	[94]
Recherche-développement	168	203	83
Services de santé, vétérinaires	108	102	106
Voirie, assainissement	127	148	86
Oeuvres et hébergement sociaux	[69]	57	[121]
Organisations religieuses, philos.	...	...	...
Défense d'intérêts collectifs	[187]	152	[123]
Culture, sports, loisirs	[135]	114	[118]
Administrations publiques	...	...	...

Source : OFS (Berne) - RFE 85 - Relevé partiel des résultats comptables 1985 / SCS (Genève)

Dans plusieurs domaines, l'*écart avec la Suisse* est sensible. Les grandes entreprises de location de véhicules et les grandes agences suisses de voyage ont leur siège en dehors du canton et elles n'apparaissent par conséquent pas dans les données genevoises. Cette situation se répercute vraisemblablement sur l'écart Genève/Suisse. Dans d'autres branches, la nomenclature utilisée rend mal compte de la diversité des activités réelles et la structure intra-branche diffère. Cela joue un rôle dans les transports routiers, les affaires immobilières (surtout des régies dans le canton, moins de promotion) et les services commerciaux (plus de cabinets d'avocats et de bureaux de conseils économiques que de bureaux de conseils techniques par rapport au pays). De surcroît, l'effectif des entreprises genevoises est faible dans certaines branches et les données reflètent alors leurs spécificités.

Tableau 5

Valeur ajoutée brute per capita, à Genève et en Suisse, selon l'activité économique, en 1985

Secteur privé, entreprises de 50 emplois et plus

	Genève	Suisse	GE / CH
		1000 F	%
Ind. des produits alimentaires	54	69	78
Industrie des boissons	( )	89	...
Industrie du tabac	( )	108	...
Industrie textile	...	59	...
Ind. de l'habillement, lingerie	...	38	...
Ind. du bois et du meuble en bois	68	59	115
Industrie du papier	( )	77	...
Arts graphiques	70	76	92
Ind. du cuir et de la chaussure	( )	43	...
Industrie chimique	119	121	98
Ind. des mat. plast., caoutchouc	...	65	...
Produits minéraux non métalliques	68	78	87
Métallurgie	79	62	127
Construction de machines, véhicules	70	67	104
Constr. électr., électron., optique	73	66	111
Horlogerie, bijouterie	166	74	224
Autres industries manufacturières	( )	68	...
Construction (gros oeuvre)	53	54	98
Aménagement et parachèvement	57	52	110
Commerce de gros	188	108	174
Intermédiaires du commerce	...	...	...
Commerce de détail	56	56	100
Hôtellerie et restauration	...	...	..
Réparation	63	65	97

Source : OFS (Berne) - RFE 85 - Relevé partiel des résultats comptables 1985 / SCS (Genève)

4.3 Valeur ajoutée per capita, selon l'activité économique

La valeur ajoutée est l'un des concepts centraux de la comptabilité nationale; comme son nom l'indique, elle désigne ce que l'entreprise "ajoute de valeur" aux biens et services qu'elle produit ou traite dans le cadre de son activité. Parmi ses *composantes principales*, citons la rémunération du travail (les salaires) et celle du capital (amortissement des équipements et intérêts des capitaux empruntés), y compris le profit. Ce rappel permet d'indiquer que la valeur ajoutée per capita varie essentiellement en fonction de la structure de qualifications de la main-d'oeuvre et du type d'équipements nécessaires au processus de production. Les écarts entre les branches ainsi que ceux observés entre Genève et la Suisse résultent dans bien des cas de situations déjà exposées aux points 4.1 et 4.2.

Tableau 6

Valeur ajoutée brute per capita, à Genève et en Suisse, selon l'activité économique, en 1985

Secteur privé, entreprises de 10 emplois et plus

	Genève	Suisse	GE / CH
		1000 F	%
Hôtellerie et restauration	51	40	128
Chemins de fer	...	...	...
Transports routiers, pipe-line	64	67	96
Navigation	...	...	...
Transports aériens	...	...	...
Expédition, dépôts, agences de voyage	84	70	120
Communications	...	...	...
Banques, sociétés financières	...	...	...
Assurances	...	...	...
Affaires immobilières	99	120	83
Location de biens mobiliers	192	305	63
Services commerciaux, consultants	125	89	140
Services personnels	49	43	114
Enseignement (privé)	[56]	53	[106]
Recherche-développement	105	107	98
Services de santé, vétérinaires	73	63	116
Voirie, assainissement	75	79	95
Oeuvres et hébergement sociaux	[53]	36	[147]
Organisations religieuses, philos.	...	...	...
Défense d'intérêts collectifs	[107]	86	[124]
Culture, sports, loisirs	[62]	66	[94]
Administrations publiques	...	...	...

Source : OFS (Berne) - RFE 85 - Relevé partiel des résultats comptables 1985 / SCS (Genève)

Dans l'*industrie* et les *arts et métiers*, l'horlogerie genevoise culmine avec une valeur ajoutée per capita de 166 000 fr. en 1985, supérieure de 124 % à la valeur suisse. Les salaires pratiqués n'y sont pas pour grand-chose et les amortissements sont très loin de justifier le chiffre. Mais les bénéfices des sociétés de capitaux de la branche ont passé de 119,4 millions de francs en 1985 (exercice 1984) à 212,8 millions en 1986 (exercice 1985), soit une augmentation de 78,2 %, contre 9,7 % pour l'ensemble des sociétés de capitaux. La valeur ajoutée de 1985 comprend donc sans doute une part importante de profits. D'autre part, les marques du haut de la gamme, comme le reste de la branche, recourent beaucoup à la sous-traitance et certains fabricants n'ont qu'une activité industrielle réduite par rapport au nombre de montres portant leur nom. Les frais de sous-traitance n'entrent pas dans la valeur ajoutée, par définition, mais les derniers traitements subis "à domicile" par ce qui est livré par les sous-traitants peuvent faire gagner beaucoup de "valeur" au produit sans engager pour autant un personnel nombreux. Parmi ces traitements, l'attribution de la marque n'est sans doute pas le moindre ! Sans oublier les frais de marketing et de commercialisation. Au bout du compte, le fabricant en question peut dégager beaucoup de valeur ajoutée avec un personnel assez restreint.

Pour les autres branches de l'industrie, les valeurs ajoutées per capita paraissent plus conformes à ce que l'on peut attendre. Dans la chimie, la valeur ajoutée per capita se fixe à 119 000 fr. en 1985, soit autant environ qu'à l'échelon national. Un cran au-dessous (entre 70 000 fr. et 79 000 fr.) se trouvent la métallurgie, la construction électrique et électronique, la construction de machines et les arts graphiques. Entre 53 000 et 57 000 fr., on a l'industrie des produits alimentaires et le bâtiment.

Dans le *secteur tertiaire*, les branches à forte valeur ajoutée per capita sont la location de biens mobiliers (192 000 fr.) et le commerce de gros (188 000 fr.). Dans la première, le capital immobilisé est important (véhicules de location). Dans la seconde, le niveau de la valeur ajoutée tient essentiellement à la nature de l'activité et au type de produits vendus.

Au niveau intermédiaire (entre 99 000 fr. et 125 000 fr.) se placent les services commerciaux, la recherche et le développement, où les salaires sont assez élevés, et les affaires immobilières. Se trouvent ensuite l'expédition et les agences de voyages (84 000 fr.) et deux branches autour de 73 000 - 75 000 fr. : l'assainissement et les services de santé du secteur privé. En queue de peloton se placent les transports routiers, la réparation, le commerce de détail, l'hôtellerie-restauration et les services personnels.

Afin de pouvoir situer quelques branches non couvertes par le relevé, citons ici leur *VA per capita tirée du compte de production pour la Suisse*. Elle n'est pas strictement comparable à la VA tirée du relevé, car il s'agit d'un agrégat *aux prix du marché*; malgré cela, elle fournit un ordre de grandeur :

- banques	:	184 000 fr.
- assurances	:	103 000 fr.
- chemins de fer	:	56 000 fr.
- transports aériens	:	103 000 fr.
- communications	:	94 000 fr.
- agriculture	:	39 000 fr.

5. Composantes de la valeur de la production brute et du chiffre d'affaires, selon l'activité économique

La valeur de la production brute est, par définition comptable, la somme des biens et services que l'entreprise achète à d'autres entreprises (la consommation intermédiaire) et de ce qu'elle y ajoute de valeur (la valeur ajoutée). Dans la valeur ajoutée, les salaires et traitements sont l'une des composantes principales.

Il est donc légitime de s'intéresser à la part prise par ces éléments dans la valeur de la production brute. Ces chiffres sont cependant difficiles à interpréter car le relevé a été effectué auprès d'entreprises considérées individuellement. Si une entreprise recourt à la sous-traitance, par exemple, cela augmente la part relative de sa consommation intermédiaire au détriment de sa valeur ajoutée propre. Si une entreprise loue un bâtiment, cela entre dans sa consommation intermédiaire; si elle achète un bâtiment, les amortissements y relatifs entrent dans sa valeur ajoutée. Pour ces raisons, la part du coût salarial, tel qu'il figure dans les tableaux 7 et 8, ne représente pas la part du facteur de production travail dans les produits vendus par l'entreprise.

Les chiffres présentés ici reflètent donc une réalité comptable plus qu'économique – mais il s'agit bien du relevé des *résultats comptables* !

Tableau 7 *Canton de Genève*

Composantes de la valeur de la production brute, en %, selon l'activité économique, en 1985

Secteur privé, entreprises de 50 emplois et plus

	Consommation intermédiaire	Valeur ajoutée		Total
		Total	dont coût salarial	
Ind. des produits alimentaires	70,1	29,9	22,4	100,0
Industrie des boissons	( )	( )	( )	100,0
Industrie du tabac	( )	( )	( )	100,0
Industrie textile	...	...	...	...
Ind. de l'habillement, lingerie	...	...	...	...
Ind. du bois et du meuble en bois	47,5	52,5	38,8	100,0
Industrie du papier	( )	( )	( )	100,0
Arts graphiques	48,9	51,1	43,1	100,0
Ind. du cuir et de la chaussure	( )	( )	( )	100,0
Industrie chimique	60,3	39,7	24,8	100,0
Ind. des mat. plast., caoutchouc	...	...	...	...
Produits minéraux non métalliques	66,7	33,3	25,4	100,0
Métallurgie	74,8	25,2	17,4	100,0
Construction de machines, véhicules	53,7	46,3	37,3	100,0
Constr. électr., électron., optique	78,9	21,1	17,1	100,0
Horlogerie, bijouterie	65,3	34,7	12,4	100,0
Autres industries manufacturières	( )	( )	( )	100,0
Construction (gros oeuvre)	53,8	46,2	40,8	100,0
Aménagement et parachèvement	48,2	51,8	44,9	100,0
Commerce de gros	32,6	67,4	30,5	100,0
Intermédiaires du commerce	...	...	...	...
Commerce de détail	29,6	70,4	54,5	100,0
Hôtellerie et restauration	...	...	...	...
Réparation	86,5	13,5	10,9	100,0

Source : OFS (Berne) - RFE 85 - Relevé partiel des résultats comptables 1985 / SCS (Genève)

Pour les branches ayant participé au relevé simplifié, le chiffre d'affaires constitue le total qui est réparti en consommation intermédiaire, valeur ajoutée et coût salarial.

De manière générale, la part de la consommation intermédiaire est plus forte dans l'industrie que dans les services. Au sein de la première, les parts les plus faibles sont enregistrées dans l'industrie du bois et dans les arts graphiques. Dans le commerce, rappelons que la valeur de la production brute correspond ici à la marge brute et non pas à un agrégat proche du chiffre d'affaires. Cette convention n'est sans doute pas appliquée aux garagistes occupés prioritairement à la réparation des véhicules, mais qui vendent aussi des voitures neuves, ce qui explique la part de la consommation intermédiaire dans la réparation. Le chiffre le plus étonnant a priori concerne les services commerciaux qui, dans une optique macro-économique, devraient laisser une large part aux salaires. Or, la consommation intermédiaire y représente 61,2 % du chiffre d'affaires. Cela laisse supposer que ces bureaux recourent beaucoup à d'autres entreprises dans le cadre de leur production : appel à des entreprises de services pour divers travaux courants (dactylographie, comptabilité), liens avec d'autres bureaux pour traiter des affaires à l'échelon international et autres formes de sous-traitance.

Tableau 8 *Canton de Genève*

Composantes du chiffre d'affaires, en %, selon l'activité économique, en 1985

Secteur privé, entreprises de 10 emplois et plus

	Consommation intermédiaire	Valeur ajoutée		Total
		Total	dont coût salarial	
Hôtellerie et restauration	48,2	51,8	36,3	100,0
Chemins de fer	...	...	...	...
Transports routiers, pipe-line	33,5	66,5	45,8	100,0
Navigation	...	...	...	...
Transports aériens	...	...	...	...
Expédition, dépôts, agences de voyage	74,4	25,6	16,5	100,0
Communications	...	...	...	...
Banques, sociétés financières	...	...	...	...
Assurances	...	...	...	...
Affaires immobilières	27,6	72,4	47,0	100,0
Location de biens mobiliers	17,2	82,8	24,6	100,0
Services commerciaux, consultants	61,2	38,8	25,3	100,0
Services personnels	32,1	67,9	53,2	100,0
Enseignement (privé)	37,3	62,7	51,9	100,0
Recherche-développement	37,9	62,1	52,6	100,0
Services de santé, vétérinaires	32,3	67,7	50,9	100,0
Voirie, assainissement	41,1	58,9	44,1	100,0
Oeuvres et hébergement sociaux	22,8	77,2	53,4	100,0
Organisations religieuses, philos.	...	...	...	...
Défense d'intérêts collectifs	42,9	57,1	47,4	100,0
Culture, sports, loisirs	54,4	45,6	29,4	100,0
Administrations publiques	...	...	...	...

Source : OFS (Berne) - RFE 85 - Relevé partiel des résultats comptables 1985 / SCS (Genève)

6. Chiffre d'affaires et salaires selon la taille de l'entreprise

6.1 Chiffre d'affaires per capita selon la taille de l'entreprise et l'activité économique

Dans une branche économique donnée, il arrive que l'activité et le type de production des grandes entreprises diffèrent sensiblement de ceux des petites et moyennes unités. Certains produits, en effet, ne peuvent être fabriqués de manière économique que par des entreprises ayant atteint une certaine taille et disposant d'équipements complexes et coûteux. C'est de cela essentiellement que témoignent les écarts observés entre les entreprises de 50 emplois et plus et celles qui en comptent entre 10 et 49, du moins dans le domaine industriel (rappelons que les entreprises de moins de 10 emplois ne sont pas couvertes par le relevé). On observe des écarts dans ce sens pour la chimie, la métallurgie, la construction électrique et électronique et l'horlogerie-bijouterie, notamment. C'est l'inverse dans l'industrie des produits alimentaires, les arts graphiques et la construction de machines. Cette situation s'explique par les spécificités de petites entreprises peu nombreuses dans le premier et le troisième cas. Dans les arts graphiques, il est possible – et probable – que les moyennes entreprises aient des spécialités dégageant plus de chiffre d'affaires par emploi que les grandes.

Dans les services, on observe aussi des écarts dans les deux sens. Sans entrer dans les détails – par ailleurs difficiles à explorer sans information complémentaire – on peut avancer que plusieurs de ces branches sont relativement peu homogènes sur le plan de l'activité réelle et que les entreprises de 10 à 49 emplois peuvent se concentrer dans des domaines dégageant plus ou moins de chiffre d'affaires per capita que les grandes entreprises.

Les chiffres du tableau 10, bien que difficiles à interpréter, ont au moins le mérite de mettre en évidence l'hétérogénéité intra-branche du chiffre d'affaires per capita, hétérogénéité qu'il convient de se rappeler quand on traite des valeurs ajoutées et qu'on cherche à estimer la valeur ajoutée totale pour une branche.

6.2 Salaires et traitements per capita selon la taille de l'entreprise et l'activité économique

Dans une branche donnée, l'écart entre le salaire moyen enregistré dans les entreprises de 10 à 49 emplois et les plus grandes découlent avant tout de la structure de qualifications de la main-d'oeuvre, laquelle est conditionnée par le type d'articles fabriqués ou de services produits. Dans les branches prépondérantes de l'industrie, les salaires moyens sont plus élevés dans les grandes entreprises. Dans les branches des services pour lesquelles la comparaison est possible, les écarts sont généralement plus faibles, en faveur des grandes entreprises dans la plupart des cas.■

Tableau 9 *Canton de Genève*

Chiffre d'affaires annuel moyen per capita selon la taille de l'entreprise et l'activité économique, en 1985 (en milliers de francs)

Secteur privé

	Entreprises occupant ... personnes		
	10 - 49	50 et plus	Ensemble
Ind. des produits alimentaires	198	179	182
Industrie des boissons	( )	( )	( )
Industrie du tabac	( )	( )	( )
Industrie textile	( )	( )	( )
Ind. de l'habillement, lingerie	193	...	193
Ind. du bois et du meuble en bois	114	121	117
Industrie du papier	( )	( )	( )
Arts graphiques	163	137	147
Ind. du cuir et de la chaussure	77	( )	70
Industrie chimique	258	298	294
Ind. des mat. plast., caoutchouc	( )	( )	( )
Produits minéraux non métalliques	174	( )	185
Métallurgie	124	311	251
Construction de machines, véhicules	160	155	155
Constr. électr., électron., optique	164	339	320
Horlogerie, bijouterie	317	471	453
Autres industries manufacturières	114	( )	119
Construction (gros oeuvre)	92	115	111
Aménagement et parachèvement	101	105	103
Commerce de gros	3 588	2351	2 862
Intermédiaires du commerce	2 917	...	2 917
Commerce de détail	263	259	260
Hôtellerie et restauration	90	...	99
Réparation	286	461	382
Chemins de fer	...	...	...
Transports routiers, pipe-line	115	...	96
Navigation	...	...	...
Transports aériens	...	...	...
Expédition, dépôts, agences de voyage	421	...	330
Communications	...	...	...
Banques, sociétés financières	...	...	...
Assurances	...	...	...
Affaires immobilières	157	...	137
Location de biens mobiliers	111	...	232
Services commerciaux, consultants	378	...	322
Services personnels	105	...	73
Enseignement (privé)	[89]	...	[90]
Recherche-développement	( )	...	168
Services de santé, vétérinaires	107	...	108
Voirie, assainissement	( )	...	127
Oeuvres et hébergement sociaux	[69]	...	[69]
Organisations religieuses, philos.	...	...	...
Défense d'intérêts collectifs	[323]	...	[187]
Culture, sports, loisirs	[135]	...	[135]
Administrations publiques	...	...	...

Source : OFS (Berne) - RFE 85 - Relevé partiel des résultats comptables 1985 / SCS (Genève)

Tableau 10 *Canton de Genève*

Salaire et traitement annuel moyen par salarié selon la taille de l'entreprise et l'activité économique, en 1985 (en milliers de francs)

Secteur privé

	Entreprises occupant ... personnes		
	10 - 49	50 et plus	Ensemble
Ind. des produits alimentaires	42	35	36
Industrie des boissons	( )	( )	( )
Industrie du tabac	( )	( )	( )
Industrie textile	( )	( )	( )
Ind. de l'habillement, lingerie	43	...	43
Ind. du bois et du meuble en bois	42	41	41
Industrie du papier	( )	( )	51
Arts graphiques	50	51	51
Ind. du cuir et de la chaussure	31	( )	29
Industrie chimique	53	64	63
Ind. des mat. plast., caoutchouc	( )	( )	( )
Produits minéraux non métalliques	43	( )	43
Métallurgie	43	49	47
Construction de machines, véhicules	42	51	50
Constr. électr., électron., optique	47	51	51
Horlogerie, bijouterie	48	50	50
Autres industries manufacturières	39	( )	41
Construction (gros oeuvre)	38	39	38
Aménagement et parachèvement	40	43	41
Commerce de gros	62	73	68
Intermédiaires du commerce	78	...	78
Commerce de détail	40	38	39
Hôtellerie et restauration	33	...	33
Réparation	41	45	43
Chemins de fer	...	...	...
Transports routiers, pipe-line	40	...	39
Navigation	...	...	...
Transports aériens	...	...	...
Expédition, dépôts, agences de voyage	49	...	47
Communications	...	...	...
Banques, sociétés financières	...	...	...
Assurances	...	...	...
Affaires immobilières	59	...	58
Location de biens mobiliers	43	...	55
Services commerciaux, consultants	67	...	72
Services personnels	42	...	35
Enseignement (privé)	[53]	...	[42]
Recherche-développement	( )	...	72
Services de santé, vétérinaires	51	...	52
Voirie, assainissement	( )	...	45
Oeuvres et hébergement sociaux	[36]	...	[36]
Organisations religieuses, philos.	...	...	...
Défense d'intérêts collectifs	[62]	...	[69]
Culture, sports, loisirs	[34]	...	[34]
Administrations publiques	...	...	...

Source : OFS (Berne) - RFE 85 - Relevé partiel des résultats comptables 1985 / SCS (Genève)

Graphique 1 *Canton de Genève*

Rapport entre valeur ajoutée et nombre d'emplois, selon l'activité économique, en 1985

Valeur ajoutée, en millions de fr.

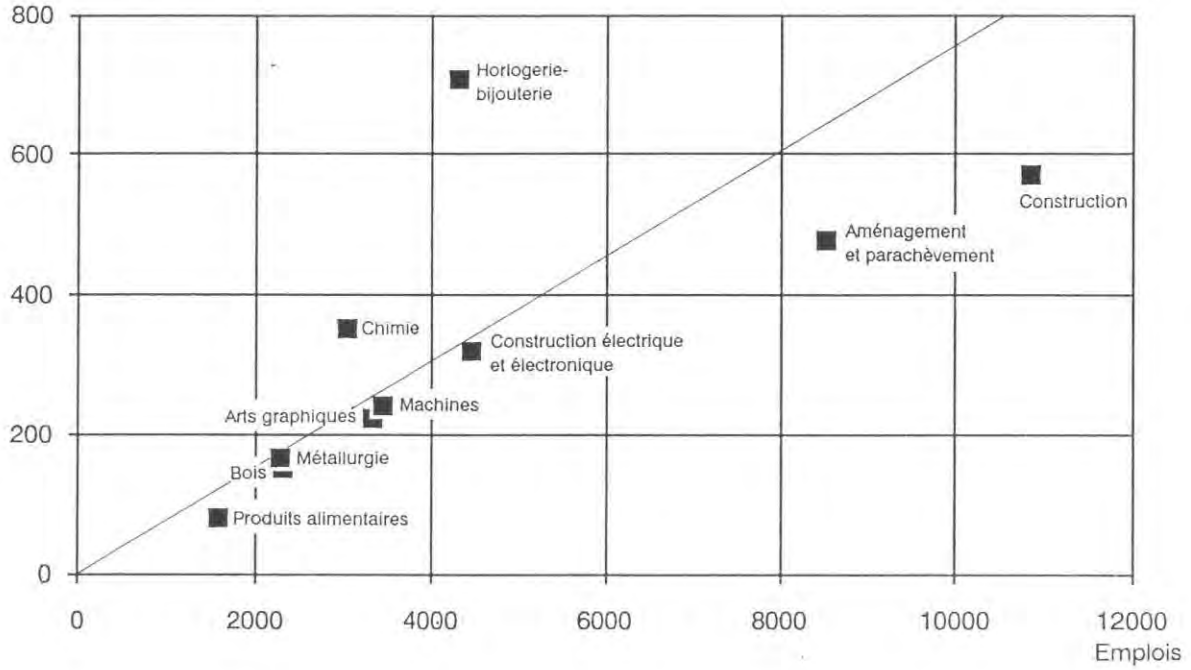

Valeur ajoutée, en millions de fr.

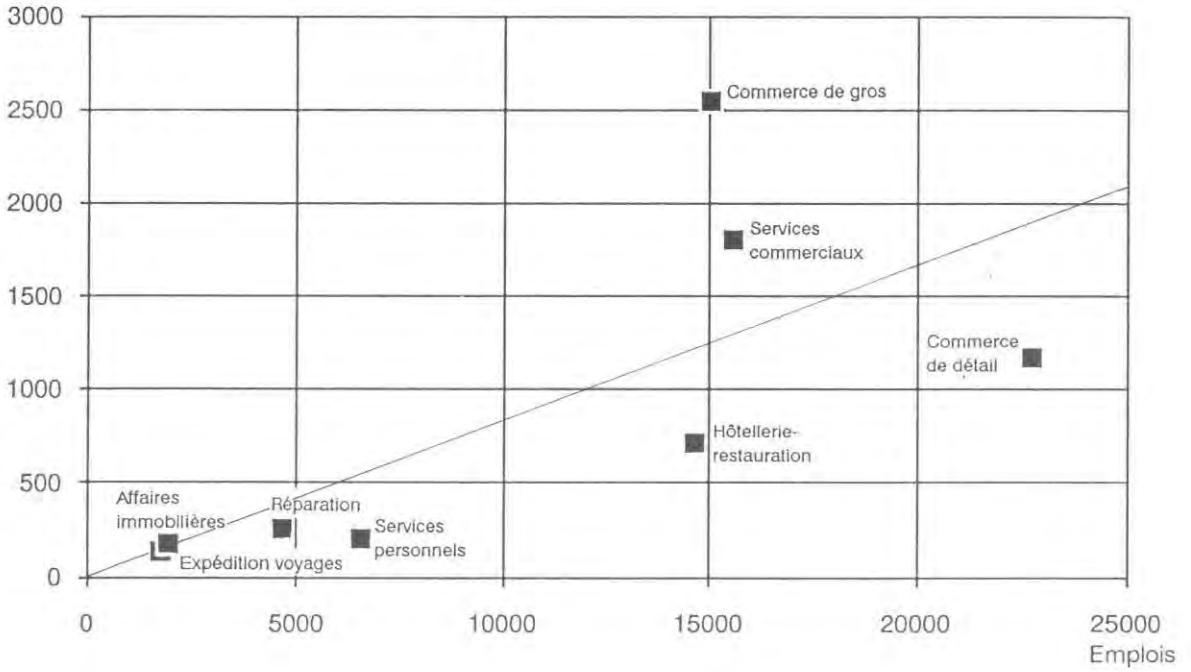

Les droites tracées en diagonale représentent la valeur ajoutée moyenne per capita pour chacun des deux ensembles de branches économiques faisant l'objet d'un graphique.

Graphique 2 *Canton de Genève*

Rapport entre valeur ajoutée per capita et salaires et traitements per capita, selon l'activité économique, en 1985

Salaires et traitements per capita, en 1 000 fr.

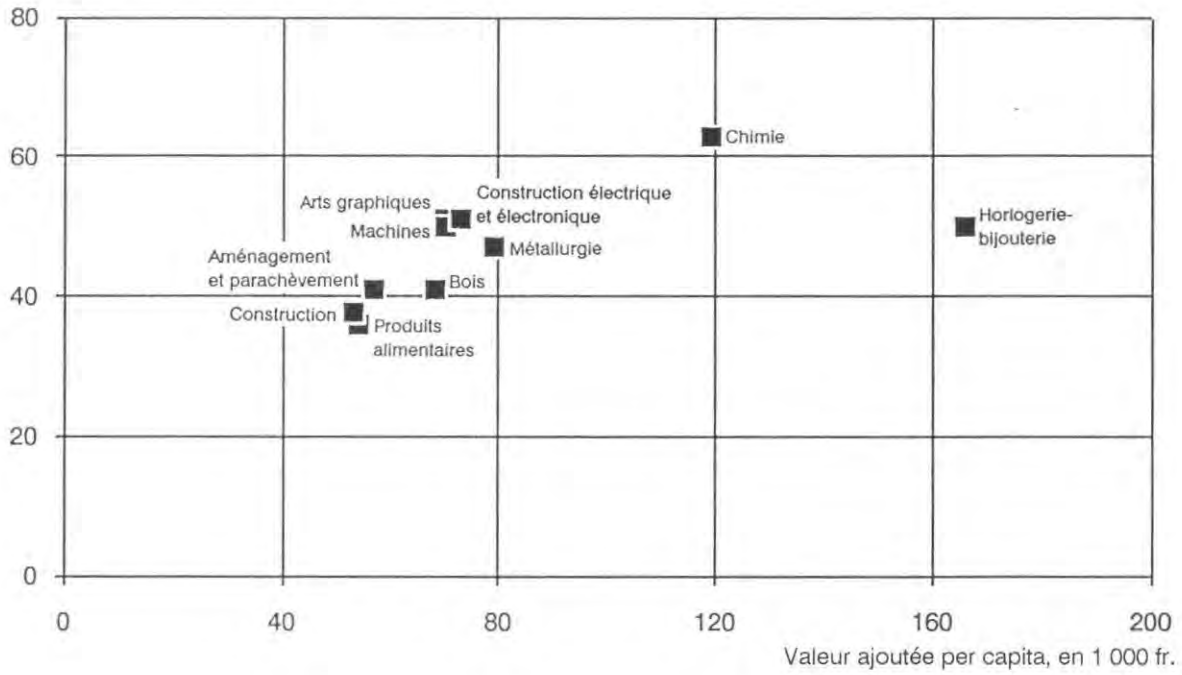

Salaires et traitements per capita, en 1 000 fr.

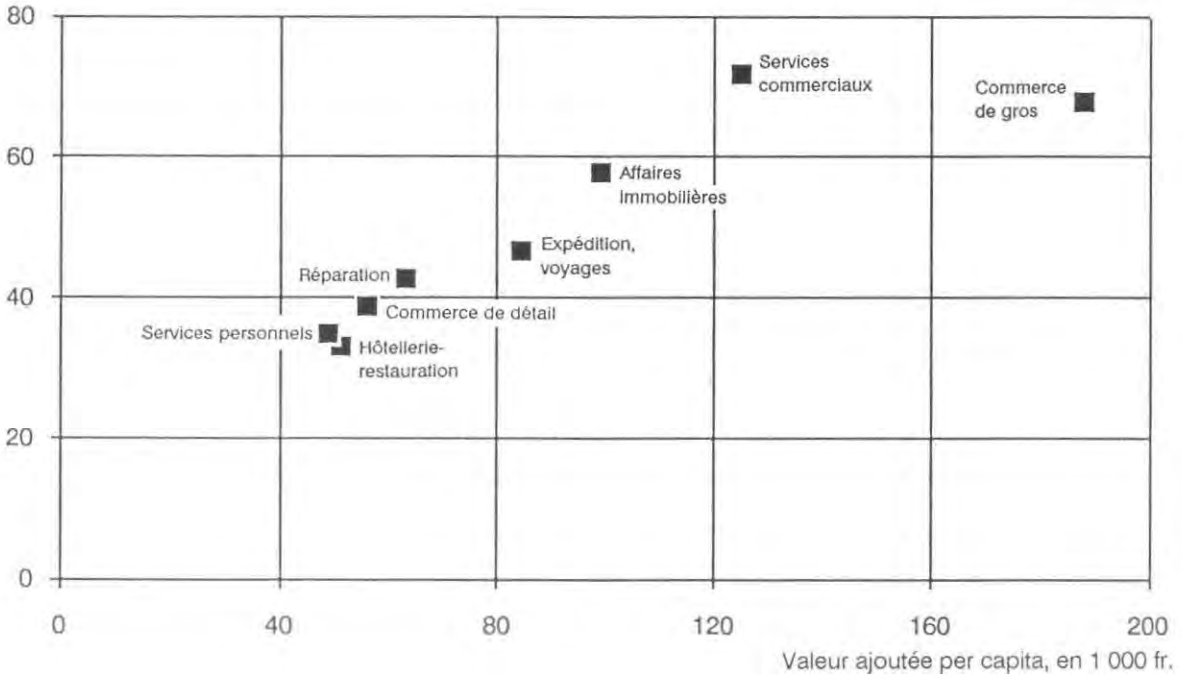

Note sur le produit intérieur brut (PIB)

1. Le PIB dans le cadre de la comptabilité nationale

La comptabilité nationale permet de décrire de façon cohérente, ordonnée et simplifiée, l'ensemble des opérations économiques réalisées chaque année par l'ensemble des entreprises, des administrations et des ménages.

La simplification majeure consiste à réduire la multitude des acteurs économiques en quelques catégories fondamentales et distinctes d'*agents économiques* (ménages, entreprises non financières, banques et assurances, administrations publiques, etc.) et à résumer la multitude des flux monétaires liés à leurs activités en quelques *opérations économiques* typiques (*opérations sur biens et services :* production, consommation intermédiaire, investissements, consommation finale etc.; *opérations de répartition :* rémunération des salariés, revenus de la propriété et de l'entreprise, transferts etc.; *opérations financières* : emprunts, remboursements, devises, etc.). Certaines grandeurs statistiques fondamentales, définies par des conventions variables selon les systèmes de comptabilité nationale[1], résument à l'extrême l'activité économique et permettent des comparaisons dans le temps ou l'espace : le produit intérieur brut (PIB), le revenu national, etc.. Ces grandeurs caractéristiques sont appelées *agrégats*.

Enfin, la comptabilité nationale présente les résultats chiffrés de l'activité économique sous forme de *comptes* successifs. Chaque compte est équilibré par un solde (ressources - emplois = solde) qui apparaît comme une ressource du compte suivant.

Par exemple, le premier compte est un *compte de production*

Compte de production

Emplois	*Ressources*
Consommation intermédiaire	Production
solde : Valeur ajoutée brute (VA)	

La somme des *valeurs ajoutées*, qui représentent les contributions productives propres de chaque entreprise, constitue le *produit intérieur brut* (PIB) selon l'optique de la production.

Par ailleurs, il est évident que la valeur ajoutée créée dans le processus de *production* est répartie sous forme de *revenus* rémunérant les facteurs de production, revenus qui sont affectés à des *dépenses* en biens et services.

Ces trois optiques (production, revenu et dépense) correspondent à trois méthodes d'évaluation des agrégats de la comptabilité nationale. Ces trois méthodes exigent un certain nombre d'ajustements, pour passer d'un agrégat à l'autre.

1. La Suisse n'utilise pas encore le Système européen des comptes intégrés (SEC) dérivé du Système normalisé de comptabilité nationale (SCN) proposé par l'ONU. Elle s'inspire d'un système plus ancien proposé par l'OCDE dans les années 50.

En Suisse, faute de données statistiques suffisantes, les grands agrégats de la comptabilité nationale - PIB, PNB (produit national brut), revenu national - sont estimés à partir des revenus et dépenses. Le PIB a été évalué directement par l'OFS (Office fédéral de la statistique) pour l'année 1970, à partir d'une enquête spéciale sur la production et les coûts, et pour les année 1975 et 1985, à partir des résultats des recensements des entreprises de ces deux années. Pour les années ultérieures, des estimations régulières pourront probablement être faites grâce au développement de la statistique des résultats comptables des entreprises suisses.

2. Définition du PIB

Le PIB mesure la valeur de la production créée à l'intérieur des frontières d'un territoire (pays ou canton), que cette production soit attribuable à des entreprises locales ou étrangères ou à des actifs résidants ou non résidants[1].

La notion clé du PIB est la *valeur ajoutée* :

Valeur ajoutée	=	Valeur des biens et services produits	-	Valeur des consommations intermédiaires

La *consommation intermédiaire* comprend toutes les fournitures qui s'incorporent dans le produit final ou qui disparaissent lors de la production. Il s'agit, par exemple, des matières premières, des produits semi-fabriqués, de l'énergie et des services utilisés pour la production. L'utilisation des machines et de l'équipement n'entre pas dans la consommation intermédiaire mais dans les *amortissements*.

En Suisse, le PIB est calculé *aux prix du marché*, c'est-à-dire en tenant compte des prix effectivement payés par les consommateurs. Les valeurs enregistrées comprennent donc les impôts indirects liés à la production alors que les subventions, qui peuvent être assimilées à des impôts négatifs, sont déduites[2]. Notons que les données de base recueillies auprès des entreprises sont évaluées au *coût des facteurs* de production (facteur "travail" : dépenses de personnel; facteur "capital" : excédent d'exploitation correspondant, en gros, à la rémunération de la propriété et de l'entreprise).

Ainsi défini, le PIB est la mesure de référence de la *capacité productive d'un territoire* donné. Toutefois, l'intérêt majeur de cette notion est sa décomposition par branche économique, qui met en évidence la contribution de chacune à la production globale du territoire.

Le PIB est lié au PNB par la relation suivante :

PNB = PIB	+	revenus des facteurs de production en *provenance* de l'extérieur	-	revenus des facteurs de production *versés* à l'extérieur.

1. Les prestations des frontaliers entrent dans le calcul du PIB.

2. Pour une meilleure perception des contributions productives des agents économiques, la notion de PIB au *coût des facteurs* serait préférable.

PIB au coût des facteurs	=	PIB aux prix du marché	-	impôts indirects	+	subventions

Pour la Suisse, les revenus des *facteurs en provenance de l'extérieur* comprennent les revenus des frontaliers suisses à l'étranger et des autres travailleurs suisses actifs à l'étranger ainsi que les produits des placements de capitaux suisses placés à l'étranger, alors que les revenus des *facteurs versés à l'extérieur* sont formés des revenus des frontaliers étrangers en Suisse et des produits des placements de capitaux étrangers en Suisse.

Le PNB, calculé selon le critère de l'appartenance nationale, mesure l'*ensemble des biens et services fournis chaque année par les résidants d'un pays*. En Suisse, le PNB est nettement plus grand que le PIB (en 1988, PNB : 282,7 milliards de fr., PIB : 268,8 milliards de fr.).

Enfin, le revenu national (ou cantonal) est lié au PNB par les relations suivantes :

Revenu national = PNB − amortissements − impôts indirects + subventions.

Le revenu national est donc égal au produit national net au coût des facteurs. En introduisant, en outre, les revenus des facteurs versés à/ou provenant de l'étranger, on relie le PIB au revenu national. Le revenu national est un *indicateur du niveau de développement économique* ou du *niveau de vie global d'une nation*. En Suisse, le revenu national s'élevait à 239,6 milliards de fr. en 1988. Cette année-là, le revenu cantonal de Genève atteignait 17,8 milliards de fr.

Ces liens entre agrégats montrent que le PIB, qui est un indicateur de production, peut également être exprimé dans une optique de revenus :

PIB = rémunération du travail + rémunération du capital + amortissements + impôts indirects − subventions

PIB = salaires et traitements bruts et charges sociales + excédent d'exploitation + amortissements + impôts indirects − subventions

et dans une optique de dépense :

PIB + importations = consommation finale + amortissements[1] + formation de capital[2] + exportations

PIB = Consommation finale + amortissements + formation de capital + solde de la balance commerciale

En fonction de ces relations, on comprend que la Suisse puisse calculer son PIB d'après les revenus et d'après les composantes de la demande. Celle-ci correspond à l'optique de la dépense.

L'évaluation directe du PIB, qui se fonde principalement sur des données comptables provenant des entreprises, reste fort limitée en Suisse (1970, 1975, 1985). Les structures de l'appareil de production restent en conséquence peu connues.

Les diverses notions liées au calcul de la valeur ajoutée sont représentées schématiquement à l'annexe 1, en prenant le cas d'une entreprise industrielle.

---

1. Auxquels il convient d'ajouter les variations de stocks.
2. Il s'agit des investissements.

3. Remarques sur la régionalisation des comptes nationaux

Depuis 1982, l'OFS publie chaque année les revenus cantonaux de la Suisse, qui sont évalués de façon homogène avec le revenu national, en ce sens que leur somme égale le revenu national du pays.

Compte tenu de la petite taille de certains cantons, cette régionalisation est assez remarquable, puisqu'elle permet de connaître également les principales composantes des revenus cantonaux : rémunération des salariés, revenus des indépendants, revenus de l'entreprise et de la propriété.

Toutefois, en raison des limites des statistiques directes et des enquêtes fédérales régionalisées, un développement plus poussé des comptes régionaux présente de grandes difficultés.

Si l'estimation des revenus se fonde sur des données associées à des individus ou à des ménages, qui peuvent être facilement localisés, l'estimation des valeurs ajoutées concerne des entreprises dont la localisation et l'activité dépassent souvent les "frontières" cantonales et dont les comptes ne sont généralement pas tenus selon des critères géographiques. Cette différence d'unité (ménage/entreprise) explique que, même dans l'hypothèse d'un compte de production établi régulièrement à l'échelon national, la régionalisation de celui-ci soulèvera de nombreux problèmes.

Annexe 1

Valeur de la production, chiffre d'affaires et valeur ajoutée des entreprises; exemple d'une entreprise industrielle[1)]

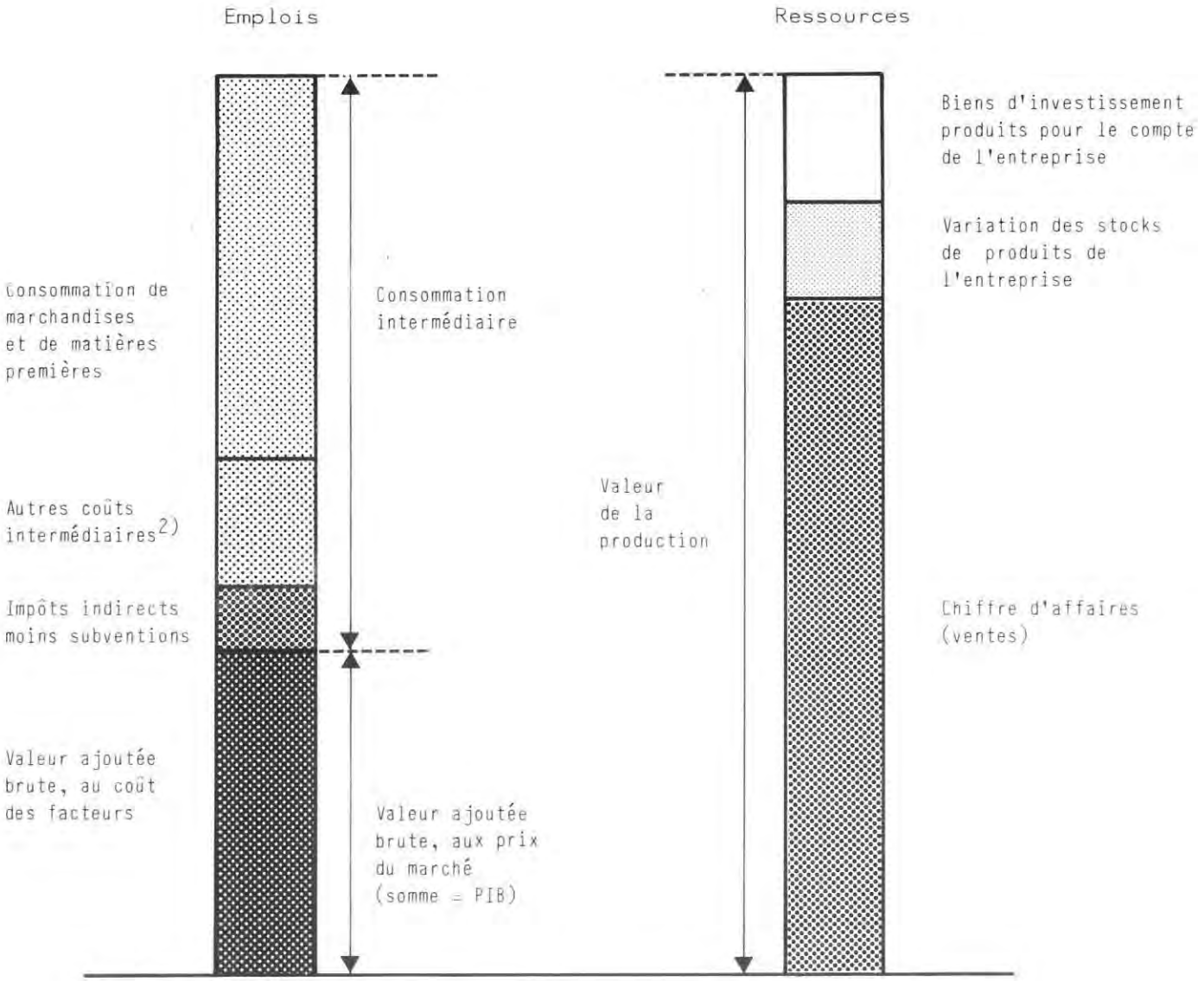

1) Pour les entreprises commerciales, des adaptations sont faites : la valeur de la production brute correspond à la marge commerciale brute, c'est-à-dire à la valeur effective des services fournis, et non pas au chiffre d'affaires. D'autres adaptations sont faites pour les institutions financières.

2) Frais d'entretien et de réparation, de transport et de publicité, loyers, sous-traitants, fournitures de bureau, etc.

Annexe 1 (suite)

Valeur ajoutée, exemple d'une entreprise industrielle

Détail du bas de la colorne "emplois" figurant à la page précédente

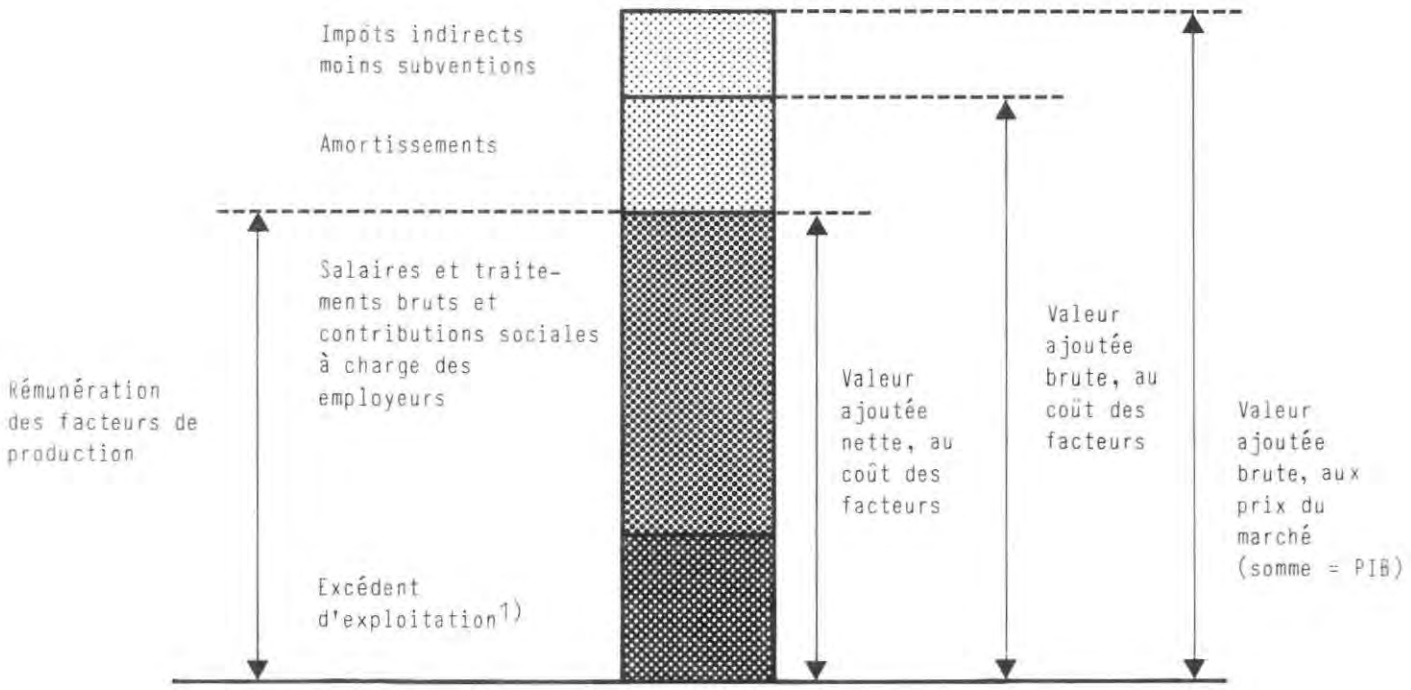

1) Rémunération du capital et de l'activité de l'entreprise.

Source : Office fédéral de la statistique, séries revisées de la comptabilité nationale suisse 1948-1976, 2e volume : concepts et méthodes, Berne 1978.

Index des activités économiques

Agriculture, sylviculture, pêche, 4, 8

Economie énergétique, 4, 8

Industries, arts et métiers
Arts graphiques, 7, 8, 9, 10, 12, 14, 16, 17, 18, 19, 20, 21
Autres industries manufacturières, 8, 9, 10, 12, 14, 17, 20, 21
Bois et meubles en bois, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 17, 18, 20, 21
Chimie, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 16, 17, 19, 20, 21
Construction électrique et électronique, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 16, 17, 19, 20, 21
Construction de machines, 7, 8, 9, 10, 12, 14, 16, 17, 19, 20, 21
Habillement, 7, 8, 9, 10, 12, 14, 17, 20, 21
Horlogerie-bijouterie, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 16, 17, 20, 21
Matières plastiques et caoutchouc, 7, 8, 10, 12, 14
Métallurgie, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 16, 17, 20, 21
Produits alimentaires, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 16, 17, 19, 20, 21
Produits minéraux non métalliques, 8, 9, 10, 12, 14, 17, 20, 21
Textiles 7, 8, 10, 12, 14

Bâtiment et génie civil
Aménagement, parachèvement, 8, 10, 12, 14, 17, 20, 21
Construction (gros-oeuvre), 7, 8, 9, 10, 12, 14, 16, 17, 20, 21

Commerce, hôtellerie, réparation
Commerce de détail, 7, 8, 10, 11, 12, 14, 16, 17, 20, 21
Commerce de gros, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 16, 17, 20, 21
Intermédiaires du commerce, 7, 8, 9, 10, 20, 21
Hôtellerie-restauration, 7, 8, 10, 11, 13, 15, 16, 18, 20, 21
Réparation, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 14, 16, 17, 18, 20, 21

Transports et communications
Agences de voyage, 8, 10, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 20, 21
Chemins de fer, 4, 5, 6, 8, 16
Communications, 4, 7, 8, 16
Expédition, 8, 10, 12, 13, 15, 16, 18, 20, 21
Navigation, 4, 8
Transports aériens, 4, 5, 7, 8, 16
Transports routiers, 4, 10, 11, 13, 14, 15, 16, 18, 20, 21

Banques, assurances, agences-conseils
Affaires immobilières, 8, 9, 10, 13, 14, 15, 16, 17, 18, 20, 21
Assurances, 4, 5, 7, 8, 16, 24
Banques, sociétés financières, 4, 5, 7, 8, 16, 24
Location de biens mobiliers, 8, 10, 13, 14, 15, 16, 18, 20, 21
Services commerciaux, consultants, 7, 8, 9, 10, 11, 12, 13, 14, 15, 16, 18, 20, 21
Services personnels, 8, 10, 11, 13, 15, 16, 18, 20, 21

Autres services, 7, 8
Culture, sports, loisirs, 7, 8, 10, 13, 15, 18, 20, 21
Défense d'intérêts collectifs, 7, 8, 10, 11, 13, 15, 18, 20, 21
Enseignement, 8, 10, 13, 15, 18, 20, 21
Oeuvres et hébergement sociaux, 8, 10, 13, 15, 18, 20, 21
Organisations religieuses, philosophiques, 8
Recherche et développement, 8, 9, 10, 11, 13, 16, 18, 20, 21
Services de santé, vétérinaires, 4, 7, 8, 10, 13, 15, 16, 18, 20, 21
Voirie, assainissement, 8, 10, 13, 15, 16, 18, 20, 21

Administrations publiques, 4, 8, 16, 24

Références des termes techniques

Agrégat, p. 5

Agrégat per capita, p. 5, chap. 4 p. 9

Chiffre d'affaires, p. 5, chap. 4.2. p. 11, chap. 5 p. 16, chap. 6.1 p. 19

Consommation intermédiaire, p. 5, chap. 5 p. 16

Coût des facteurs (au –), p. 5

Coût salarial, p. 5, chap. 5 p. 16

Salaires et traitements, p. 5, chap. 4.1 p. 9, chap. 5 p. 16, chap. 6.2 p. 19

Valeur ajoutée brute, p. 5, chap. 3 p. 7, chap. 4.3 p. 15, chap. 5 p. 16

Valeur ajoutée nette, p. 5

Valeur de la production brute, p. 5, chap. 4.2 p.11, chap. 5 p. 16

Collection "Aspects statistiques" : liste des cahiers parus

- Économie genevoise, rétrospective annuelle

N° 55	Février	1987	Rétrospective	1986
N° 59	Février	1988	"	1987
N° 64	Février	1989	"	1988
N° 73	Février	1990	"	1989

- Recensements fédéraux de la population et des logements (RFE)

N° 22	Octobre	1981	RFP 1980	1.	Population et ménages
N° 30	Octobre	1982	RFP 1980	2.	Structures de la population des communes
N° 32	Décembre	1982	RFP 1980	3.	Structures de la population du canton
N° 35	Mai	1983	RFP 1980	4.	Ménages : composition et taille
N° 38	Septembre	1983	RFP 1980	5.	Bâtiments et logements
N° 42	Décembre	1984	RFP 1980	6.	Population active et mouvements pendulaires
N° 44	Mai	1985	RFP 1980	7.	Conditions d'habitation des ménages (1)
N° 45	Juillet	1985	RFP 1980	8.	" " " (2)
N° 46	Août	1985	RFP 1980	9.	" " " (3)
N° 52	Juin	1986	RFP 1980	10.	Structure professionnelle de la population résidante active

- Recensements fédéraux des entreprises (RFE)

N° 3	Mai	1977	RFE 1975	Le secteur public à Genève
N° 8	Juin	1978	RFE 1975	Les emplois, évolution par branche
N° 16	Octobre	1980	RFE 1975	La dépendance économique des entreprises du canton
N° 57	Septembre	1987	RFE 1985	1. Les administrations publiques dans le canton
N° 62	Novembre	1988	RFE 1985	3. Évolution de l'emploi par branche économique 1975
N° 66	Mars	1989	RFE 1985	4. Les entreprises établies à Genève
N° 68	Mai	1989	RFE 1985	5. Evolution de l'emploi dans les communes genevoises 1975-82-85
N° 69	Juin	1989	RFE 1985	6. Etablissements et personnes occupées dans le canton de Genève
N° 74	Mars	1990	RFE 1985	7. Le commerce de détail à Genève
N° 77	Septembre	1990	RFE 1985	8. Valeur de la production dans le canton de Genève; estimation par branche économique
N° 78	Septembre	1990	RFE 1985	9. Le secteur de la santé à Genève

- Population (état, mouvement, perspectives)

N° 11	Février	1979	Perspectives d'évolution de la population du canton
N° 28	Février	1982	Évolution récente de la natalité à Genève
N° 31	Novembre	1982	Note sur l'évolution des divorces à Genève
N° 49	Janvier	1986	Évolution de la population étrangère à Genève, 1981-1984
N° 58	Décembre	1987	Émigration des Suisses hors du canton de Genève, 1984-1986
N° 71	Novembre	1989	Note sur l'évolution des conceptions hors mariage, à Genève et en Suisse
N° 76	Septembre	1990	Perspectives de population pour le canton de Genève jusqu'en 2010

- Emploi et vie active

N° 5	Juin	1977	Évolution de l'emploi à Genève depuis 1973
N° 15	Mai	1980	Évolution de l'emploi à Genève
N° 24	Novembre	1981	Population active à Genève, 1980
N° 36	Juin	1983	Les emplois à Genève en 1982; enquête de septembre 1982
N° 50	Février	1986	Evolution de l'emploi à Genève
N° 63	Février	1989	La main-d'oeuvre frontalière dans le canton de Genève

- Enseignement, formation, recherche

N° 25	Décembre	1981	Les brevets originaires de Genève délivrés en Suisse, 1978-1980

- Agriculture

N° 23	Octobre	1981	RFA 1980	Recensement de l'agriculture et de l'horticulture
N° 61	Octobre	1988	RFE 1985	2 Le recensement de l'agriculture à Genève (RFA)

- Énergie

N° 53	Novembre	1986	Le point sur les statistiques de l'énergie dans le canton de Genève

- Industrie

N° 40	Avril	1984	Évolution de l'emploi dans l'industrie genevoise, 1966-1982

- Construction et logement

Dépenses pour les constructions dans le canton de Genève

N° 1	Février	1977	Programme 1977-1981 des investissements publics à Genève
N° 4	Mai	1977	Dépenses pour les travaux de construction à Genève en 1976 et 1977
N° 7	Avril	1978	" " " en 1977 et 1978
N° 13	Mai	1979	" " " en 1978 et 1979

Logements inoccupés (vides, vacants), locaux commerciaux vacants

N° 2	Mars	1977	Résultats de l'enquête à Genève, au 1er décembre 1976
N° 6	Février	1978	" " " 1977
N° 12	Février	1979	" " " 1978
N° 14	Mars	1980	" " " 1979
N° 19	Mars	1981	" " " 1980
N° 27	Février	1982	" " " 1981
N° 34	Mars	1983	" " " 1982
N° 43	Mars	1985	Résultats de l'enquête à Genève, au 1er juin 1984
N° 48	Octobre	1985	" " " 1985
N° 54	Décembre	1986	" " " 1986
N° 65	Février	1989	" " " 1987 et 1988

- Banques et assurances

N° 70	Août	1989	Les banques à Genève

- Secteur international

N° 9	Décembre	1978	Les Organisations internationales à Genève 1977-1978
N° 18	Mars	1981	" " 1979-1980
N° 72	Janvier	1990	Le secteur international à Genève, bilan 1989

- Commerce extérieur du canton avec l'étranger

N° 20	Avril	1981	Résultats par groupe de marchandises, 1972-1980
N° 33	Février	1983	Emploi, nature, provenance et destination des marchandises, 1981
N° 51	Avril	1986	Mode de transport (1972-1984), emploi et nature des marchandises (1982-1984)

- Salaires, revenus et prestations sociales

N° 39	Décembre	1983	Les revenus distribués par branche économique à Genève; salaires moyens à Genève et en Suisse

- Prix, loyers

N° 17	Février	1981	Évolution des prix à la consommation; bilan 1980 et perspectives 1981
N° 21	Juin	1981	Évolution semestrielle des loyers; résultats de mai 1981
N° 26	Février	1982	Évolution semestrielle des loyers; rétrospective et résultats de novembre 1981
N° 29	Avril	1982	Évolution des prix à la consommation; bilan 1981 et perspectives 1982
N° 37	Juin	1983	Prix à la consommation et loyers; évolution 1982-1983
N° 41	Juillet	1984	" " évolution 1983-1984
N° 56	Juillet	1987	" " évolution 1984-1986
N° 60	Septembre	1988	Évolution des prix à la consommation 1983-1987: comparaison Genève/Suisse
N° 67	Avril	1989	Variations et niveau des loyers en cas de changement de locataire
N° 75	Juin	1990	Évolution des prix à la consommation (bilan 1989)

- Conjoncture

N° 47	Septembre	1985	Le mouvement de fonds des CCP à Genève, 1960-1984

- Mélanges

N° 10	Janvier	1979	Franc suisse et économie genevoise Quelques considérations générales sur l'évolution du cours du franc suisse Tourisme et hôtellerie

- Méthodes et organisation statistique

N° 79	Octobre	1990	Représentation cartographique de données statistiques

Publications du Service cantonal de statistique (SCS)

Données générales, chiffres

- Annuaire statistique

  Environ 330 pages, couverture rouge, parution vers la fin du mois d'octobre.

  Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton dans son ensemble, mais aussi les communes (et en particulier la Ville de Genève). L'annuaire couvre un maximum de domaines : en principe, tous ceux pour lesquels on dispose de statistiques fiables et pertinentes.

- Mémento statistique

  Dépliant annuel paraissant en mai (gratuit).

  C'est une synthèse des données essentielles sur le canton.

- Bulletin statistique

  Bulletin trimestriel de 44 pages, couverture verte.

  Choix des principales statistiques genevoises (avec quelques données suisses) disponibles trimestriellement ou mensuellement. Ce bulletin trimestriel est complété d'une feuille mensuelle (huit numéros par an) donnant une mise à jour des principales données sur le canton.

Cahiers

(Etudes, analyses, résultats de relevés périodiques ou d'enquêtes).

Cahiers de format A4; quatre séries identifiables par la couleur de leur couverture :

- Aspects statistiques

  Couverture bleue, 4 à 8 numéros par an.

  Série consacrée à la présentation commentée et illustrée de sujets divers traités périodiquement (résultats de recensements, d'enquêtes annuelles, etc.) ou non (études ponctuelles). Dans cette série paraît chaque année, au début mars, une rétrospective sur l'économie genevoise.

- Données statistiques

  Couverture jaune, 8 à 10 numéros par an.

  Série permettant la diffusion rapide de résultats (statistiques annuelles, enquêtes), sous la forme de tableaux statistiques brièvement commentés. Cette série s'adresse d'abord à des publics spécialisés.

- Etudes et documents

  Couverture rouge et noire, diffusion par souscription.

  Documents techniques (méthodologie, classifications) ou données statistiques de référence ou ayant valeur d'archives.

- Reflets conjoncturels

  Cahier trimestriel de 8 pages, couverture brune.

  Série distribuée avec le bulletin statistique trimestriel, traitant de la conjoncture économique à Genève. Choix d'indicateurs économiques, l'accent principal ayant été mis jusqu'ici sur l'industrie (test conjoncturel).

Publications périodiques sur des domaines spécifiques

- Marche des affaires

  Feuilles de couleur orange.

  Industrie : résultats du test conjoncturel; feuille mensuelle avec complément trimestriel.

  Hôtellerie : résultats du test conjoncturel; feuille trimestrielle.

  Construction : résultats de l'enquête sur l'activité de la construction et choix d'indicateurs conjoncturels complémentaires; feuille trimestrielle.

- Indices des prix à la consommation

  Feuille mensuelle de couleur violette.

  Tableaux sur les indices suisse et genevois, avec commentaires sur l'indice genevois.

- Mercuriale de Genève

  Recueil de tableaux d'une douzaine de pages, couleur brique, paraissant une fois par mois.

  Liste des prix observés sur les marchés de la Ville de Genève.

Rédaction, commandes et envoi : Service cantonal de statistique, 8, rue du 31-Décembre Case postale 36 1211 Genève 6
Tél. (022) 787 67 07 Télécopieur (022) 736 29 45 Compte de chèques 12-6310